



La participation citoyenne est un exercice qui favorise une expression individuelle et collective, informée et argumentée, avec pour finalité de nourrir la décision publique. La caractéristique principale de la participation est d'amener chacun à s'exprimer en tant qu'acteur de l'intérêt général. (Définition du groupe interministériel à la citoyenneté).



Scannez le QR Code
et découvrez les temps forts
des ateliers en vidéo.



Vos réactions à cette démarche sont attendues :

- par courrier à adresser au Maire,
8 place Mireille MORVAN
- par mail :
concertation@mairie-de-collegien.fr

Édito

Chères Collégeoises, chers Collégeois,

La participation citoyenne, ou comment donner la parole aux habitants pour éclairer la décision politique, à Collégien nous en avons beaucoup parlé et en octobre dernier nous l'avons engagée.

Dans un contexte national et international où le dialogue se révèle difficile, voire impossible, nous avons la conviction que c'est à l'échelon local que nous avons le devoir d'entretenir l'écoute, l'échange et notre unité républicaine.

Nous avons donc tiré au sort sur la liste électorale 750 personnes qui ont reçu individuellement une invitation à participer à cette construction collective.

Nous étions donc une petite centaine pour "Imaginer ensemble Collégien 2030".

Tous les sujets ont été abordés ; des plus consensuels au plus polémiques.

L'exercice pour nous, élus, a été des plus enrichissant. Lors des réunions du 20 octobre et du 23 novembre derniers il ne s'agissait pas, pour une fois, de répondre à vos interrogations mais de vous laisser aller au bout de vos réflexions et propositions. De vous écouter.

La restitution de toutes vos propositions et de nos réponses à l'ensemble des habitants devait avoir lieu le 15 janvier dernier lors de la cérémonie des vœux. Mais le Covid, encore lui, nous a obligé à reporter ce précieux rendez-vous.

Les conditions sanitaires le permettant, nous nous sommes donc retrouvés depuis le 18 mars 2022 pour vous restituer, avec les habitants volontaires, l'ensemble des travaux sous forme d'une exposition reprenant tous les thèmes évoqués.

Pour chaque thème, l'expression des habitants a été reprise telle qu'elle et l'équipe municipale a apporté ses réponses : ce qui est déjà fait, ce qui se fera, ce qui est à l'étude ou ce qui ne se fera pas (que ce soit pour des questions de volonté politique assumée, de moyens ou de périmètre d'intervention municipale).

Exemple : nous avons eu une demande de construire un deuxième parc Disney à Collégien... je confirme que nous ne le ferons pas !

Cette exposition sillonne Collégien pour venir à votre rencontre et nous vous remettons ce livret qui la reprend dans son ensemble.

Cette démarche vient juste de commencer.

Il nous appartient, habitants et élus, de poursuivre ensemble l'échange et le dialogue afin de forger dans l'intérêt du bien commun le plus bel avenir possible pour le village auquel nous sommes tant attachés.

Un grand merci à l'ensemble des participants ainsi qu'aux agents de la ville et au cabinet de concertation Palabreo pour leur aide précieuse.

Bonne lecture et à très bientôt pour continuer à imaginer ensemble Collégien 2030.

Bien à vous



Le Maire,
Marc PINOTEAU

Collégien dans son contexte

La Ville de Collégien se situe à 25 kilomètres à l'Est de Paris, au cœur de la ville nouvelle de Marne la Vallée. Elle se caractérise par son dynamisme économique et une équipe d'agents au service d'une politique active et innovante dans les domaines éducatif, culturel, sportif et du développement durable.

COLLÉGIEN EN CHIFFRES

- **3 402** habitants (2022)
- **105** en maternelle / **234** en élémentaire / **240** élèves au collège (2021-2022)
- **Une superficie de 340** hectares : dont **56%** d'espaces verts et **10,25** kilomètres de liaisons douces

- **3 500** emplois, 2 Zones d'Activité (des Portes de la Forêt et de Lamirault), un centre commercial régional (BAY2) et une **zone artisanale** en cœur de village

SITUATION GÉOGRAPHIQUE

La Ville de Collégien est située dans l'ensemble de « Marne-la-Vallée » sur le territoire de la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire.

On y trouve 3 zones ayant chacune une vocation dominante : commerciale (en vert), industrielle (en bleu) et résidentielle et commerciale (en jaune).



DE NOMBREUX ÉQUIPEMENTS ET SERVICES PUBLICS

- **La Mairie et la « Maison des Services »** - Agence postale communale + Service social, logement, emploi, CCAS + service « seniors » + Permanences.
- **Le Centre culturel « La Courée »** qui accueille une école du spectacle, une salle de spectacle de 160 places une école de musique* et une médiathèque* (* Compétences transférées à la CA de Marne et Gondoire).
- **Le multi-accueil 0-3 ans de 25 places** : « Le jardin des petits », l'école maternelle, l'école élémentaire et le centre de loisirs.
- **Un Espace jeunesse.**
- **Une Maison communale** avec des salles d'activités, un espace 3^e âge et des salles en location aux particuliers.

- **Une Fabrique Citoyenne**, tiers lieu à disposition des projets et initiatives des habitants, avec un espace numérique, des espaces cuisine et travaux manuels.
- **Des équipements et espaces sportifs** : Gymnase avec Dojo, plateau d'évolution, golf éducatif, Parc des loisirs et des sports avec : terrain de boules, skate Park, appareils de musculation d'extérieur, 3 terrains de football, dont un synthétique, une piste VTT et une zone ludique pour enfant (labyrinthe, jeu de grimpe, jeux d'équilibre).

La Mairie de Collégien compte **91 agents permanents**, dont 54, soit 60 %, consacrés aux services dédiés à l'enfance et à la jeunesse (de 0 à 18 ans).

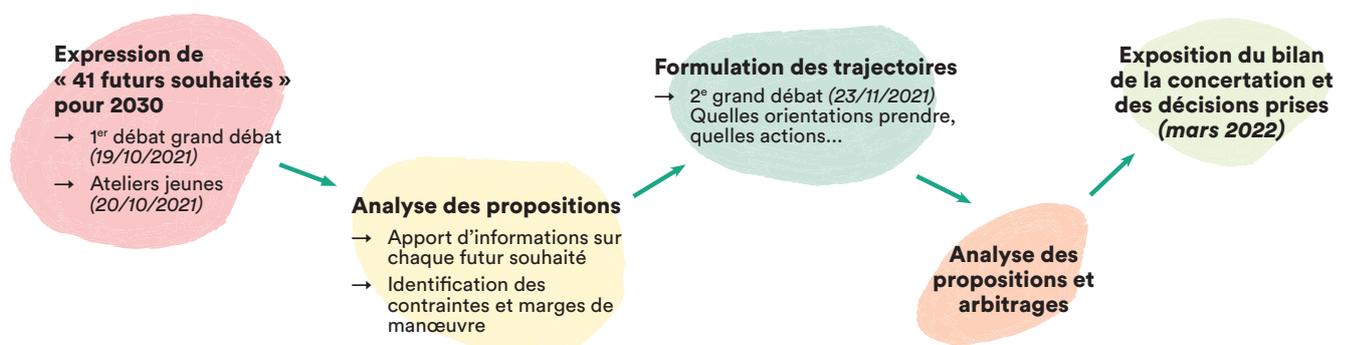
La démarche de concertation Collégien 2030

Cette concertation est un des objectifs forts de mandat de l'équipe municipale - associer les habitants à la préparation des décisions d'avenir. En introduction du 1^{er} débat, M. le maire a affirmé sa volonté d'écouter les habitants, de bénéficier de leurs compétences, de leurs savoirs et de leurs propositions. Les collégeois ont ainsi pu exprimer les « futurs souhaités » pour leur ville et de débattre ensemble des moyens d'y parvenir.

LES 6 ENGAGEMENTS PRIS ET PARTAGÉ PAR L'ÉQUIPE MUNICIPALE AVEC LES HABITANTS

- **Faire preuve de clarté** sur ce que l'on met en débat, exposer clairement ce qui est ouvert à la discussion et ce qui ne l'est pas. Les participants ont bénéficié lors des débats, de fiches d'information exposant les marges de manœuvre et les contraintes sur chacun des sujets qu'ils ont souhaité traiter.
- **Mobiliser toutes les parties prenantes**, de manière large, sans se limiter aux « habitués » des débats publics. Une large mobilisation a été opérée, complétée par des échanges lors de la fête des associations et par un tirage au sort sur les listes électorales pour solliciter directement les habitants. Les jeunes n'ont pas été oubliés, ils ont formulé leurs propositions lors d'un atelier dédié et leurs idées ont été intégrées à la réflexion.
- **Donner accès à une information complète, sincère, pertinente et intelligible**. Tous les documents diffusés l'ont été avec la plus grande rigueur et la plus grande clarté, les élus et les équipes de la Ville se mettant également à disposition des participants pour répondre à leurs questions.
- **Organiser le débat** pour que la discussion ait lieu avec et surtout entre les participants. Les participants ont travaillé en équipes, croisant leurs points de vue pour formuler leurs propositions.
- **Étudier sincèrement toutes les propositions**. Les élus et les services, présents à tous les débats, ont travaillé sur chacune des propositions pour voir comment elles pouvaient être intégrées aux décisions.
- En fin de processus, **rendre compte à tous les participants des décisions prises** en distinguant les propositions qui ont été retenues, celles qui sont ou seront mises à l'étude et celles qui sont écartées, et en justifiant ces choix.
C'est l'objet de cette exposition !

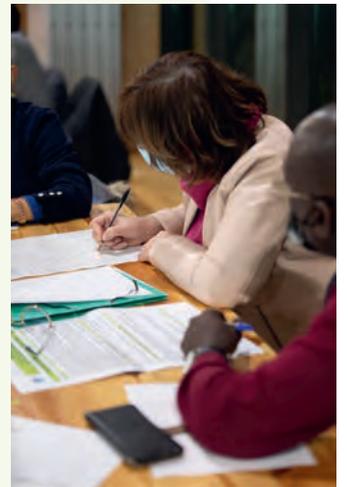
UNE DÉMARCHE PROGRESSIVE ET AMBITIEUSE



Retour en images



Scannez le QR Code et découvrez les temps forts des ateliers en vidéo. Retrouvez également les comptes-rendus des différents temps de la démarche sur le site de la mairie.



« Plus de papillons ! »

« Plus de papillons » c'est comme cela que les jeunes ont traduit la volonté – partagée par tous – d'un village qui respecte l'environnement, préserve la biodiversité et économise les ressources.

UN VILLAGE QUI PRÉSERVE SES RESSOURCES ET SA BIODIVERSITÉ

→ **Un village qui préserve la biodiversité.**

Vous souhaitez que les **espaces naturels**, la faune et la flore sauvage soient protégés et que les **espaces verts** soient gérés par la commune dans le respect de la biodiversité. Pour limiter la pollution lumineuse vous proposez d'adapter l'éclairage municipal avec par exemple un dispositif de détection de mouvements. Certains d'entre vous demandent par ailleurs que la gestion des espaces verts dans les lotissements soit rétrocédée à la mairie pour un entretien équitable et régulier de toute la commune.

→ **Un village qui économise l'énergie et la produit localement.**

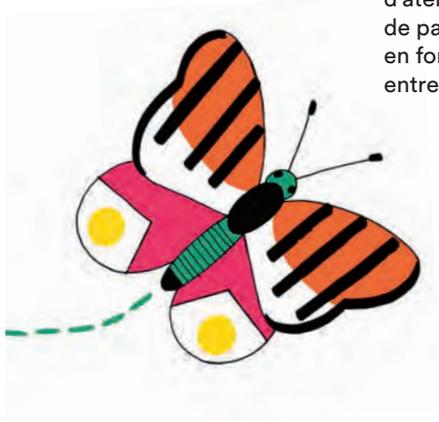
Cela passe notamment pour vous par l'équipement de panneaux solaires pour les bâtiments municipaux, la création d'un champ de panneaux solaires, la réhabilitation énergétique des logements.

→ **S'agissant des animaux**, vous proposez le prêt

par la mairie d'animaux « brouteurs » pour remplacer les tondeuses à gazon des particuliers ou encore la création d'un parc canin avec des possibilités de conseil d'éducation canine.

→ Vous soutenez également que **cette ambition doit être partagée par les particuliers dans les jardins privés ou communaux.**

Pour cela vous proposez que la commune accompagne, avec l'aide de la Fabrique Citoyenne, les jardiniers vers le « zéro-phyto » au travers d'ateliers de formation/sensibilisation, de partages de bonnes pratiques à adopter en fonction des saisons, d'échanges de plantes entre particuliers...





LES COLLÉGEOIS, ADEPTES DE BONNES PRATIQUES ÉCOLOGIQUES

→ **Un village qui réduit ses déchets.** Vous pensez qu'il faut promouvoir le réemploi (via le troc), le recyclage, qu'il faut donner à accès à tous à un lieu de compostage collectif des déchets (municipal ou par quartier), qu'il faut simplifier la collecte des déchets verts et plus généralement sensibiliser les habitants en s'appuyant sur les enfants qui pourraient être impliqués via l'école dans cette démarche.

→ **Des habitants sensibilisés à la nature et à l'agriculture,** avec la création d'une ferme pédagogique en lien avec les écoles ou encore la création d'un potager pour l'école des Saules, en lien avec des emplois en réinsertion pour l'animation.

Enfin certains souhaitent que les panneaux publicitaires soient interdits.





Selon le WWF nous utilisons actuellement 74 % de plus que ce que les écosystèmes de la planète peuvent régénérer, soit l'équivalent des ressources que produirait 1,7 Terre. Le réchauffement climatique et les dérèglements qu'il engendre sur notre environnement obligent l'Homme à repenser son modèle de développement afin de s'inscrire dans un rapport plus durable.

LES ACTIONS DÉJÀ ENGAGÉES PAR LA MUNICIPALITÉ

À son niveau, la municipalité est engagée de longue date dans le développement durable :

- Espaces verts : Protection des espaces verts par les documents d'urbanisme (PLU notamment) comme le parc de la Brosse ; résultat : 56 % des espaces publics sont des espaces verts.
- Entretien vertueux des espaces verts : Passage de la commune au « zéro phyto » depuis 2016 et gestion différenciée des espaces verts (fauche tardive, semis de prairie fleurie, plantes « mellifères » – sécrétant du nectar ou du miellat, substances à partir desquelles l'abeille fait son miel).
- Charte environnementale imposée aux entreprises sur les deux zones d'activités.
- Éclairage public : Passage de l'éclairage public en LED, baisse d'intensité nocturne pour mieux respecter la biodiversité (trame noire), allumage par détection ; résultat moins 70% de consommation.
- Sobriété écologique des équipements publics : Remplacement de fenêtres, pose de films isolants, économies d'eau, remplacement d'éclairage par des dispositifs LED, changement de chauffages plus performants, remplacement des véhicules thermiques par des véhicules électriques, etc.
- Pour les particuliers : permis de végétaliser les espaces publics, dons de composteurs, journée biodiversité.
- La sensibilisation des enfants à l'écologie est engagée via le centre de loisirs.



LES NOUVELLES ACTIONS ET RÉFLEXIONS ENGAGÉES PAR LA MUNICIPALITÉ

Nouvelles actions

Création d'un arboretum sur une parcelle de 25 000 m² non constructible en cours d'acquisition le long de l'A4 : Au-delà d'une forestation progressive (10 arbres/an pendant 20 ans), l'objectif est de développer un outil de médiation plus particulièrement à l'intention des jeunes générations pour les sensibiliser à un rapport plus harmonieux avec la nature.

Sensibilisation des habitants au réemploi et au recyclage et au « zéro-phyto » au travers des ateliers de réparation et « Mieux vivre demain » de la Fabrique Citoyenne.

Diagnostic thermique pluriannuel à grande échelle

→ Sur tous les bâtiments communaux afin d'envisager les travaux à réaliser (50% réalisés).

Actions à étudier

- Rénovation et mise aux normes du Groupe Scolaire des Saules dans une perspective de sobriété écologique et d'une restauration scolaire bio, éco-responsable et zéro déchets.
- Plantation d'aromatiques attirant les papillons sur les espaces publics de Cœur de Village.
- Prêt d'animaux « brouteurs » pour remplacer les tondeuses des particuliers.
- Création d'un parc canin.
- La sensibilisation de la population pour qu'elle comprenne l'intérêt de voir la nature réinvestir les espaces publics.
- Diagnostic thermique pluriannuel à grande échelle sur les bâtiments privés de la commune (particuliers, entreprises, OPHLM, etc.) avec une prise en charge partielle du diagnostic par la collectivité en cas de réalisation de travaux d'isolation.



LES PROPOSITIONS NON RETENUES OU QUI SONT HORS DU CHAMP D'ACTION DE LA COMMUNE

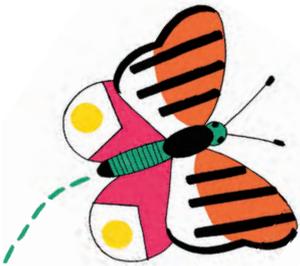
Propositions non retenues

- Rétrocession à la commune des espaces verts dans les lotissements : la commune n'a pas la possibilité de gérer tous les espaces verts.
- Installation de panneaux solaires sur les bâtiments municipaux et la création d'un champ de panneaux solaires : coût élevé, interrogation sur le bilan carbone, la commune travaille plutôt sur les économies d'énergie.

- Interdiction des panneaux publicitaires : la publicité est aussi au service des commerces et rapporte des recettes à la Ville, de plus la pose des panneaux publicitaires est interdite dans le centre bourg par le PLU.

Un village à la circulation apaisée

Vous avez été nombreux à évoquer le développement du vélo sans toujours être tout à fait d'accord entre vous, mais aussi le besoin d'apaisement de la circulation routière, de gestion du stationnement ou encore du renforcement des transports collectifs.



UN VILLAGE QUI FAVORISE LES MOBILITÉS DOUCES

→ **Favoriser les déplacements à pied et à vélo :** lors du 1^{er} atelier beaucoup d'entre vous ont souhaité que la commune continue à favoriser les mobilités douces : trottoirs et sentiers adaptés, déploiement et prolongation des pistes cyclables en continuité avec les communes environnantes, sécurisation des parcours, amélioration des voies vertes, abords de l'école sans voiture pour inciter à venir à pied ou à vélo, pédibus, promotion de l'usage du vélo par les enfants, parking à vélos, informations...
Mais certains participants lors du 2^e atelier ont considéré que le vélo était surtout destiné à des pratiques de loisirs et qu'il ne leur semblait pas adapté – pour des raisons de praticité

ou de capacité des usagers – aux trajets domicile-travail, domicile-école, ou pour faire quelques courses... Ils ont estimé que les investissements comme la réalisation de pistes cyclables n'ont pas été suffisamment concertés et ne sont pas une priorité.

→ Les jeunes ont pour leur part demandé que l'on prenne en compte **les besoins pour les trottinettes électriques** : voies, parkings adaptés près du stade ou du club pré-ado – ou encore du besoin d'adapter les trottoirs pour les rollers.



où LA CIRCULATION EST APAISÉE



→ **Apaiser la circulation, améliorer la sécurité routière.** Vous insistez principalement sur la nécessité de réduire et pacifier la circulation avenue Michel Chartier, en limitant le transit des camions et voitures, en réalisant le projet de suppression du muret sur l'A104 ou la déviation de Collégien, en créant des ralentisseurs, un feu tricolore qui se déclenche en fonction de la vitesse, un carrefour surélevé...

vous souhaitez aussi apaiser la rue de la Vallée vers la Planchette, modifier l'implantation des chicanes rue des Noyers, sécuriser le stop à l'intersection Collégien vers Bussy.

→ **Gérer le stationnement :** vous avez imaginé proposer des places de parking sur la place de la fête foraine mais aussi revoir les zones de stationnement en ville ou près de la gare RER.

où ON PROMeut LA MOBILITÉ DÉCARBONÉE ET EN TRANSPORTS COLLECTIFS

→ **Limiter l'autosolisme et faciliter la mobilité décarbonée :** vous pensez qu'il faut favoriser le co-voiturage (plateforme sur le site de la ville) et déployer les bornes électriques y compris pour la location de voitures.

pour l'été jusqu'à la base de loisirs de Torcy et les piscines environnantes, des bus scolaires accordéons avec plus de places assises et des horloges et prises USB aux arrêts de bus.

→ **Faciliter l'accès aux transports collectifs** c'est par exemple pour vous, aider les collégiens en cas de dysfonctionnement des services (exemple: utiliser les minibus de la ville en cas de grève des transports) ou augmenter la fréquence et les amplitudes horaires des bus. Les jeunes pour leur part souhaitent des navettes

Enfin vous proposez aussi de remplacer quelques voies goudronnées par des voies semi-herbeuses.



Les Franciliens sont exposés à des niveaux de pollution en ozone et en particules fines qui dépassent les nouveaux seuils fixés par l'OMS. Ce fait illustre l'importance d'aller encore plus vite et plus loin dans l'amélioration de la qualité de l'air. En outre, l'usage de la voiture est consommateur d'espaces publics, d'infrastructures (routes et stationnements) et présente un coût de moins en moins supportable pour les ménages. Le vélo (électrique) mais aussi la trottinette, etc. présentent des alternatives crédibles, y compris en complément des transports en commun ; tant pour les déplacements de travail que de loisirs. La ville de Collégien anticipe les impacts environnementaux du réchauffement climatique, dont la problématique des transports. Elle est dotée d'un important maillage de chemins piétons et bénéficie des transports en commun (bus + RER A station Torcy à 1,6 km, soit 20 minutes à pied, du centre). *A contrario*, son axe principal (avenue Michel Chartier) est très étroit et contraint.



La Ville doit prendre en compte les budgets très élevés concernant la réalisation des liaisons douces, sécurisation des croisements, etc., étant entendu que la programmation et la réalisation des pistes cyclables se financent à l'échelle intercommunale par Marne et Gondoire et intra-muros par la commune.

LES ACTIONS DÉJÀ ENGAGÉES PAR LA MUNICIPALITÉ

Plan de déploiement de liaisons douces (piétons, vélos, etc.) à l'appui de :

- Un diagnostic et un projet de déploiement réalisé par un cabinet d'étude spécialisé.
- La réalisation de liaisons douces : sortie Collégien vers Bussy, rue du Puits, rue des Noyers, etc.
- Diagnostic partagé avec les usagers cyclistes le 03/07/2021.

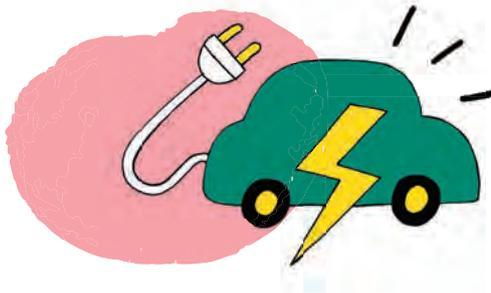
Demande réitérée depuis plusieurs années de suppression du muret séparateur de l'A104 auprès de l'État et des financeurs publics (Département, Région, etc.) afin de réduire le trafic avenue Michel Chartier.



LES NOUVELLES ACTIONS ET RÉFLEXIONS ENGAGÉES PAR LA MUNICIPALITÉ

Nouvelles actions

- Poursuite des aménagements favorisant les mobilités douces : rue des Noyers, chemin de la Planchette, etc. afin de sécuriser les déplacements doux et relier les équipements publics entre eux.
- Travail d'accompagnement de la pratique cyclable : ateliers réparation vélo à la Fabrique Citoyenne.
- Déploiement de bornes de recharge électriques sur la commune (place M. Morvan, ancienne Mairie).
- Diagnostic des circulations de toutes natures sur la ville et modélisation intégrant les évolutions de population à long terme.



Actions à étudier

- Création de stationnement en ville, notamment sur la place de la fête foraine.
- Piétonnisation de la rue des Saules avec un dépose-minute.
- Création de ralentisseurs sur les voiries communales dans le cadre de la requalification du centre bourg.
- Avec la CA de Marne et Gondoire et l'État : création de liaisons cyclables intercommunales reliant notamment Bussy-Saint-Georges et Torcy et accessibles aux collégeois-es, réflexion autour de la création de bornes de recharges de véhicules électriques avec accès simplifié.
- Avec le Département : création d'une liaison douce jusqu'au collège Victor Schoelcher de Torcy pour permettre aux 250 jeunes d'âge Collège de se déplacer à vélo de façon sécurisée.
- Avec le centre commercial Bay 2 : travail sur la sécurisation de la traversée du parking pour rejoindre le RER Torcy doté d'une station «Véligo» (abri et location de vélos).

LES PROPOSITIONS NON RETENUES OU QUI SONT HORS DU CHAMP D'ACTION DE LA COMMUNE

Propositions non retenues

- Mettre en place une déviation de Collégien : la déviation passerait dans la vallée de la Brosse, polluerait et défigurerait cet espace ressource de biodiversité.
- Installer un feu de circulation à déclenchement automatique en fonction de la vitesse des véhicules : créé trop de problèmes de fluidité de la circulation.
- Créer une plateforme de covoiturage sur le site de la mairie : les plateformes de covoiturage existent déjà et sont bien plus performantes que les moyens que la Ville pourrait y dédier.

Propositions qui ne relèvent pas des compétences de la commune

- Mettre en sécurité le stop à l'intersection entre Collégien et Bussy-Saint-Georges.
- Créer des places de stationnement à la gare RER.
- Faciliter l'accès aux transports en commun, avec une augmentation de la fréquence, de l'amplitude horaire et de la capacité des bus, mais aussi avec l'accompagnement des habitants en période de dysfonctionnement des transports ou en période estivale vers les bases de loisirs notamment.

Même si ces propositions ne relèvent pas du champ d'action de la commune, la municipalité s'engage à les porter auprès des autorités compétentes.

Un village solidaire, où l'on vieillit bien et où l'on a accès à la santé en proximité

Un village solidaire pour vous c'est un village où l'on prend soin des plus fragiles, où l'on veille les uns sur les autres, où l'on ne se sent pas isolé quel que soit son âge, où la santé est accessible à tous...

UN VILLAGE OÙ L'ON VIEILLIT BIEN

→ **Pour prévenir l'isolement des séniors**, vous proposez de créer un numéro d'appel pour les personnes isolées, qui pourrait regrouper des services à la personne (aide aux courses par exemple) et un service d'écoute (tenu par des bénévoles).

→ **Prendre soin des anciens et promouvoir les liens intergénérationnels** : vous souhaitez la mise en place (ou la remise en place) d'ateliers intergénérationnels, par exemple sur la prise en main des nouvelles technologies, vous imaginez que ces ateliers soient organisés en partenariat avec l'école de Collégien et avec la Fabrique Citoyenne. Plus généralement vous pensez qu'il faut organiser des temps de solidarité intergénérationnelle (jeux, échanges...) en communiquant sur ces événements (via l'Echo et le site internet).

→ **Donner une place aux séniors dans le village**. Vous proposez, en lien avec la place des séniors dans le tissu social de Collégien, la création d'un « Conseil des Séniors » qui permettrait de mieux appréhender les besoins des aînés.





OÙ L'ON A ACCÈS À LA SANTÉ EN PROXIMITÉ

- **Créer une maison de santé multidisciplinaire au cœur du village** : pour vous cette maison de santé pourrait accueillir des médecins généralistes, spécialistes (pédiatre, ophtalmo, dentiste), des professionnels de santé (Kiné, sage-femme, infirmiers), des équipements (IRM, scanner).
- Vous ajoutez qu'il faut **conserver et agrandir la pharmacie et permettre la santé à domicile** pour les personnes ne pouvant se déplacer, disposer d'auxiliaires de vie.

OÙ L'ON PREND SOIN DES PERSONNES EN DIFFICULTÉ

- **Prendre soin pour vous c'est faire preuve de solidarité** avec les personnes handicapées et en situation de fragilité du fait de la langue, de la culture, ou encore proposer des petits logements équipés pour les personnes sans domicile fixe et en les rendant acteurs pour retrouver la vie active.

OÙ L'ON VEILLE À CE QUE LE VILLAGE SOIT ACCESSIBLE À TOUS, JEUNES ET MOINS, JEUNES, PERSONNES HANDICAPÉES

- **Assurer l'accessibilité** des équipements, des services, des commerces mais aussi que les trottoirs soient praticables, suffisamment larges, qu'ils ne soient pas occupés par des voitures...

Les phénomènes de vieillissement et de paupérisation de la population n'excluent pas la ville de Collégien qui est engagée depuis de nombreuses années dans des politiques actives de solidarités.

L'échelle de la commune permet un travail de terrain pour aller vers les personnes les plus éloignées : personnes âgées, porteuses de handicap, personnes en fragilité sociale, etc. notamment pour favoriser l'accès à la santé qui présente un intérêt capital pour le bien-être de la population.

Soucieuse du bien-être de sa population, la municipalité œuvre déjà autant qu'elle le peut au maintien de l'offre existante sur la ville : Médecin généraliste, ostéopathe, psychomotricienne, pharmacie et dentiste.

LES ACTIONS DÉJÀ ENGAGÉES PAR LA MUNICIPALITÉ

- **Politique « sénior »** (65 ans et +) : Portage de repas à domicile, sortie festive, colis de fin d'année, ciné-séniors, soutien à l'association « L'Age d'Or », chaîne de solidarité, avec notamment services de transport vers le marché de Lagny et vers le carrefour de Collégien, service séniors (orientation des demandes par téléphone), actions culturelles et ateliers spécifiques (numérique, prévention démarchage abusif, gym cérébrale, sorties nature, équilibre, semaine bleue, etc.). En outre de nombreuses actions ouvertes à tous permettent de développer des liens intergénérationnels ; en particulier dans le cadre de la Fabrique Citoyenne : café couture, ateliers manuels, informatique, etc. La finalité de ces actions est de créer du lien, rompre l'isolement. « Café des Aidants » : groupe de soutien aux personnes aidantes familiales se réunissant 1 fois / mois depuis le 27 novembre 2021.
- **Personnes porteuses de handicap** :
 - Habitat inclusif : mise à disposition d'un logement communal pour l'accueil de jeunes autistes accompagnés vers l'autonomie par l'IME de Collégien.
 - Soutien financier au SI CPRH (Syndicat Intercommunal Centre de Pédagogie et Réadaptation pour Handicapés) regroupant 33 communes, soit un territoire de près de 300 000 habitants.
- **Personnes en fragilité sociale** : Aides individuelles, sortie à la mer 1 fois / an, aide aux vacances, « semaine solidaire » (dons + sensibilisation à la solidarité), portage de repas, etc.



LES NOUVELLES ACTIONS ET RÉFLEXIONS ENGAGÉES PAR LA MUNICIPALITÉ

Nouvelles actions

- Lancement d'une étude visant à la création à Collégien d'une « Maison de Santé » (ou formule équivalente) : médecins généralistes, infirmiers, masseurs-kinésithérapeutes, dentistes, pédicures-podologues, pharmacie, etc.
- Reconnaissance des séniors en tant qu'acteurs bénévoles et « ressource » pour le bien commun.
- Renforcement du projet « Social / emploi / logement » au bénéfice des personnes en situation d'exclusion sociale.
- Acquisition d'un véhicule pouvant transporter des personnes à mobilité réduite (PMR). - Mise en œuvre du « Conseil des Séniors » permettant d'associer les habitants aux projets.
- Attention toute particulière à développer auprès des jeunes retraités.
- Renforcement de l'accompagnement vers le numérique en tant qu'outil de lutte contre l'isolement.
- Renforcement de la politique « Handicap ».

Actions à étudier

- Développement de l'inclusion des « séniors » les plus éloignés et les actions mixant les générations.
- Développement d'une offre « Sport Santé » tous publics (non limitée aux séniors).

LES PROPOSITIONS NON RETENUES OU QUI SONT HORS DU CHAMP D'ACTION DE LA COMMUNE

Propositions qui ne relèvent pas des compétences de la commune

- Promouvoir la santé à domicile et les auxiliaires de vie : relève du Conseil départemental et du tissu associatif. Des associations mènent déjà ce travail avec lesquelles la ville est en lien et peut orienter les personnes.
- Proposer des logements équipés pour les personnes sans domicile fixe et les rendre acteurs de la ville : le mal logement ou le logement d'urgence sont une compétence de l'État, du Département, etc. La commune ne prend en charge que ponctuellement des hébergements en urgence.

Même si ces propositions ne relèvent pas du champ d'action de la commune, la municipalité s'engage à les porter auprès des autorités compétentes.

Habiter ensemble

Vous vous êtes interrogés sur la bonne stratégie d'habitat et sur la manière de concilier le besoin de logement et la maîtrise de l'urbanisation dans le respect du caractère résidentiel de Collégien.



UN VILLAGE À L'URBANISME MAÎTRISÉ ET QUI S'INTÈGRE À SON ENVIRONNEMENT

Vous avez souhaité la maîtrise des nouvelles constructions ou leur arrêt pour ne pas trop agrandir le village (mais en conservant son dynamisme), pour conserver « l'esprit village », ne pas devenir une « ville dortoir » et pour préserver les espaces naturels.

- Vous proposez de **valoriser le patrimoine existant** : en favorisant la vente d'anciennes maisons pour les transformer en logements multiples ou en suivant l'évolution de la situation des locataires (afin de libérer des logements pour de nouvelles familles).
- Vous souhaitez que l'on soit davantage attentif à **la dimension esthétique des projets et à leur intégration dans l'environnement**, en choisissant une architecture et des couleurs plus en accord avec la commune. Selon vous il faut **conserver l'aspect « résidentiel »** de Collégien en limitant la construction d'immeubles, en veillant à ce qu'ils ne soient pas trop hauts, en les espaçant...

→ Pour que le **logement soit abordable** vous attendez de la commune qu'elle **contrôle les projets** pour éviter les loyers trop élevés ou qu'elle accompagne les jeunes dans leur accès à la propriété.

→ Enfin vous avez alerté sur la nécessité de veiller à l'adaptation des infrastructures publiques (école, école de musique...) en expliquant que l'école n'a qu'une capacité limitée et qu'il faut maintenir des classes de petits groupes pour améliorer la qualité d'apprentissage.



UN HABITAT PENSÉ POUR LES SÉNIORS

Vous avez imaginé plusieurs pistes pour répondre aux différentes situations :

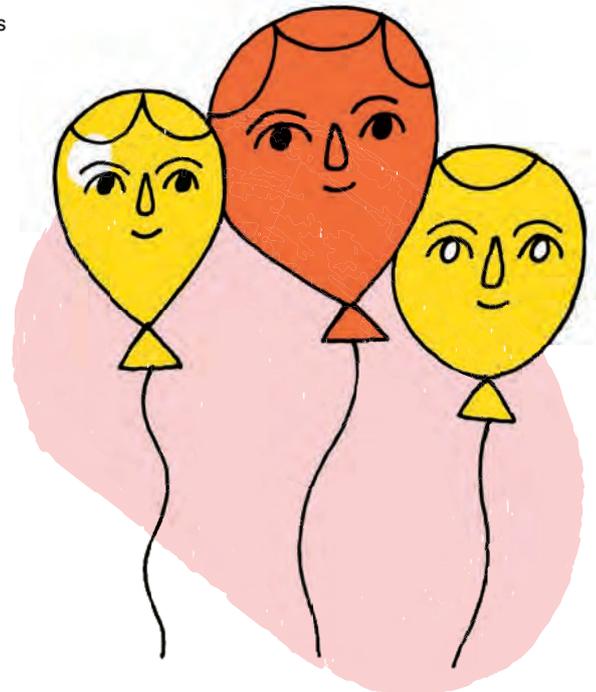
- La création d'une **résidence dédiée** (résidence ou complexe séniors) qui pourrait garantir **l'autonomie des personnes dépendantes**.
- **L'adaptation des logements** aux personnes à mobilité réduite (ascenseurs, logements de plain-pied, etc...).
- La création d'**habitat intergénérationnel**, avec les personnes âgées en rez-de-chaussée et les moins âgées en étage et avec des lieux de vie communs facilitant l'autonomie des personnes dépendantes.

→ L'incitation aux propriétaires âgés disposant d'un logement avec plusieurs pièces vides à louer une chambre à un jeune dans une logique de partage de services (**logement solidaire – colocation intergénérationnelle**).

Plus largement vous souhaitez qu'un suivi soit mis en place pour lutter contre l'isolement et pour anticiper les parcours résidentiels.

DES NOUVEAUX HABITANTS BIEN ACCUEILLIS

- Pour **bien accueillir les nouveaux arrivants** vous avez imaginé des ateliers de rencontre entre eux et le maire pour leur demander leur avis sur leur 1^{re} année à Collégien mais aussi des réunions entre nouveaux et « anciens » de la commune pour une meilleure intégration (parrainage).
- Mais aussi un **livret d'accueil** avec toutes les informations, un pot convivial, un panier de bienvenue aux nouveaux habitants (pourquoi pas avec du miel de Collégien) qu'il faut selon vous inciter à participer aux événements.



Comme le reste de l'Île-de-France, la ville de Collégien est un territoire sous tension sur le plan du logement, ce qui aboutit à des coûts très élevés pesant sur les dépenses des ménages ; que ce soit au niveau des acquisitions ou des loyers dans le secteur privé. Quant à l'habitat social, bien que représentant 22,2 % des logements, il est à ce jour insuffisant au regard du cadre législatif et réglementaire imposant a minima 25 % de logements sociaux à Collégien et pour couvrir les demandes (150 issues de Collégien ; 1 500 tous territoires confondus) ; d'autant que le « turn-over » dans les logements sociaux de la commune est très faible (environ 15 / an seulement).

Que ce soit dans le cadre de décohabitations familiales, ou l'accès à un 1^{er} logement pour les jeunes la tension sur le logement crée des freins importants aux parcours résidentiels des collégeois-es.

Dans le même temps, la baisse des effectifs scolaires est le signe de vieillissement de la population.

LES ACTIONS DÉJÀ ENGAGÉES PAR LA MUNICIPALITÉ

- Dans le cadre des créations de logements d'initiatives privées : développement encadré par les documents d'urbanisme (PLU notamment) afin de maîtriser la densification, assurer les stationnements associés et la qualité environnementale des logements.
- Cœur de Village : la création d'un nombre encadré et significatif de logements en accession et sociaux permettant d'assurer un accès au logement à la population de Collégien et des nouveaux habitants.
- Le suivi du parcours résidentiel des locataires du parc social afin d'assurer une certaine disponibilité aux demandeurs, dans un contexte de turn-over faible et en partenariat avec les bailleurs sociaux présents sur le territoire.
- Le permis de louer permettant de lutter contre l'habitat précaire et insalubre.
- Mise en œuvre d'un « périmètre d'étude » sur le secteur dit des « Arbousiers » permettant d'encadrer par la commune les projets immobiliers.
- Habitat inclusif : mise à disposition d'un logement communal pour l'accueil de jeunes autistes accompagnés vers l'autonomie par l'IME de Collégien.

LES NOUVELLES ACTIONS ET RÉFLEXIONS ENGAGÉES PAR LA MUNICIPALITÉ

Nouvelles actions

- Réalisation d'une étude pour identifier les secteurs appartenant à des propriétaires privés susceptibles d'accueillir des projets immobiliers d'initiatives privées et à mettre en place des outils adaptés de maîtrise foncière.
- Recensement et la prise de contact avec les nouveaux habitants pour les accueillir, leur présenter la commune, ses ressources, ses services et les intégrer dans le tissu social local. Dans ce cadre, un soutien de la commune aux initiatives privées ou la réalisation d'un livret d'accueil pour les nouveaux arrivants pourront être envisagés.
- Vérification et adaptation éventuelle des capacités d'accueil des équipements publics.

Actions à étudier

- Création de logements inclusifs à destination des personnes âgées, de personnes porteuses de handicap et de logement intergénérationnels permettant de bénéficier d'un lieu de vie adapté et d'espaces partagés.
- Mobilisation des ressources et dispositifs permettant aux séniors d'adapter leur logement.
- Diagnostic thermique pluriannuel permettant de réduire les coûts associés au logement sur les bâtiments privés de la commune (particuliers, entreprises, OPHLM, etc.) avec une prise en charge partielle du diagnostic par la collectivité en cas de réalisation de travaux d'isolation.



LES PROPOSITIONS NON RETENUES OU QUI SONT HORS DU CHAMP D'ACTION DE LA COMMUNE

Propositions qui ne relèvent pas des compétences de la commune

- Favoriser la vente d'anciennes maisons pour en faire des logements multiples - Les opérateurs privés (propriétaire, bailleurs) sont nombreux à diviser leurs logements pour « optimiser » leurs biens. La Municipalité veille à la décence de ceux-ci, notamment via le « permis de louer ».

Un village participatif et tranquille

UN VILLAGE OÙ L'ON SE SENT EN SÉCURITÉ

Vous vous êtes montrés partagés sur cette question, certains parlant d'**insécurité avérée** (cambriolages, agression) ou d'**incivilités** (problèmes de voisinage, attroupements de jeunes devant la mairie), d'autres de **sentiment d'insécurité** surtout à la tombée de la nuit dans des lieux mal éclairés, lorsqu'il y a moins de monde dans la rue (Chemin près des services techniques sous le pont, Chemin des Brisaciers (herbes folles trop hautes), chemin vers le RER le long des anciens terrains de tennis, chemins non éclairés, devant la mairie/poste et d'autres enfin, a contrario, estimant que **l'on se sent en sécurité à Collégien**.

Vous considérez que le **sentiment d'insécurité était plutôt féminin** - les femmes étant plus vulnérables - mais que les hommes connaissent aussi un sentiment de mal-être par exemple lorsqu'ils rencontrent un groupe. Vous notez que ce sentiment d'insécurité se **manifeste concrètement** par « **des bruits qui courent**. » mais aussi **par une réticence à sortir**, par le choix de chemins différents quitte à se rallonger le trajet ou le fait de prendre sa voiture plutôt que faire le trajet à pied ou à vélo.

Vous proposez plusieurs pistes d'amélioration

- Permettre aux jeunes d'avoir **un endroit plus adapté** pour se réunir sans gêner le voisinage.
- Un travail sur **l'éclairage** de tous les chemins et lieux de Collégien avec le maintien de l'éclairage existant par exemple avec des détecteurs de présence.

- Le développement de la **vidéosurveillance** dans certains secteurs : chemin vers BAY 2 et RER après le cimetière, place vers la Mairie autour des commerces, notamment le soir, derrière l'école près du terrain de basket, mail côté ancienne poste, stade de foot.
- La **mobilisation de la population** pour qu'elle ait une attitude solidaire et vigilante avec le voisinage.
- Mais aussi la création d'une police municipale ou inter-agglomération, d'un poste de garde champêtre ou encore la diffusion d'une information sur le nom et les coordonnées de la personne en charge de ces sujets à la mairie.



UN VILLAGE OÙ ON LUTTE ENSEMBLE CONTRE LES NUISANCES SONORES

→ Vous souhaitez que Collégien agisse avec les autres communes pour réduire les nuisances aériennes, en faisant respecter l'interdiction de survol (soutien à l'association ARALE) en limitant au maximum les nuisances sonores des avions de l'aérodrome de Lognes, en agissant contre les nuisances ferroviaires (vibration RER A), ou routières (Francilienne et A4).

UN VILLAGE PARTICIPATIF

→ Vous attendez que les **démarches participatives soient poursuivies sur les projets d'aménagement** et les décisions importantes mais aussi que ces démarches mobilisent les jeunes, peut-être sous la forme d'un conseil municipal des jeunes, qui doivent également selon vous être sensibilisés au vote.

→ Vous êtes intéressés par l'idée d'une **grande journée participative annuelle** ouverte à tous pour faire le point sur les avancées de Collégien 2030, journée qui pourrait être préparée par la Fabrique citoyenne.

→ Vous êtes attentifs à l'entraide, à la **création de liens** entre les habitants, par exemple via une plateforme internet dédiée de type « AlloVoisins » dédiée au troc ou grâce au site internet de la Ville.



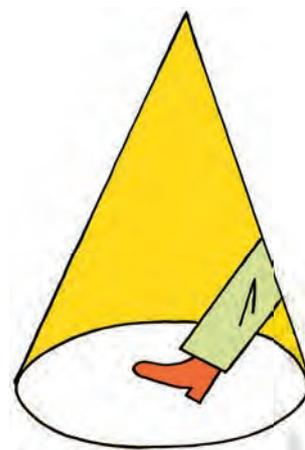


Les questions de tranquillité et de sécurité publiques présentent des enjeux importants. Il s'agit d'un point essentiel pour se sentir serein dans son environnement.

Au-delà d'une réalité « ressentie », les chiffres transmis par la police nationale ne démontrent pas une réalité sécuritaire préoccupante sur le centre bourg. Les problématiques liées aux zones d'activités et au centre commercial Bay 2 sont quant à elles bien spécifiques et font l'objet d'un traitement différencié.

LES ACTIONS DÉJÀ ENGAGÉES PAR LA MUNICIPALITÉ

- Entretien des espaces publics de façon à apporter une qualité de vie non dégradée et apaisée.
- Éclairage des voies et chemins avec par endroits un éclairage à détection de mouvements.
- Chaque signalement d'une problématique de sécurité ou de tranquillité publique aux services municipaux ou aux élus, que ce soit dans un cadre public (ex. : circulation, stationnement, nuisances, incivilités) ou privé (ex. : conflit de voisinage) est transmis à M. Philippe LEMAIRE, Conseiller Municipal délégué à la proximité et tranquillité publique, et fait systématiquement l'objet d'un traitement et d'un suivi.
- Partenariat et lobbying auprès des services de police nationale (Groupes de Partenariat Opérationnels – rencontres mensuelles) ou brigade rurale (agglomération) pour des interventions ponctuelles : médiation, stationnement, enlèvement de véhicules, prostitution, etc.
- Présence systématique de la commune auprès des instances « sécurité » de l'agglomération (Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance).
- Partenariat avec la brigade rurale de Marne et Gondoire pour des interventions ponctuelles.
- Soutien politique, financier et technique à l'ARALE* dans le combat mené contre les nuisances sonores et sanitaires de l'aérodrome de Lognes-Emerainville ; notamment dans le cadre des instances de concertation.
*ARALE : Association des Riverains de l'Aérodrome de Lognes-Emerainville <https://arale.fr>
- Dispositifs de participation citoyenne : Collectif Festif et Citoyen, Bouge T ID (jeunes), Fabrique Citoyenne.
- Évènements de la Vie Locale fédérateurs où les habitants peuvent s'impliquer et partager du lien social : cérémonie du 8 mai, feu d'artifice 14 juillet, Collégien dans la rue, soirée rencontre, 11 novembre, Octobre Rose, semaine festive et solidaire, vœux à la population, cérémonie citoyenne pour les jeunes, fête de la musique, cérémonie d'accueil des nouveaux habitants, etc.



LES NOUVELLES ACTIONS ET RÉFLEXIONS ENGAGÉES PAR LA MUNICIPALITÉ

Nouvelles actions

- Dispositif de « participation citoyenne » : Mis en place dans les secteurs touchés par des cambriolages et des incivilités, ce dispositif encourage la population à adopter une attitude solidaire et vigilante ainsi qu'à informer les forces de l'ordre de tout fait particulier.
- Journée participative annuelle pour faire le point sur les avancées de Collégien 2030.



Actions à étudier

- Étude d'opportunité et d'impact de mise en œuvre modérée de caméras.
- Faire le tour des chemins pour mesurer objectivement si des points sombres demeurent.
- Étude d'opportunité de la mise en place d'une plateforme internet dédiée à la création de lien, au troc...

LES PROPOSITIONS NON RETENUES OU QUI SONT HORS DU CHAMP D'ACTION DE LA COMMUNE

Propositions non retenues

- Créer une police municipale : la politique municipale est de s'appuyer sur la police nationale pour ne pas cautionner son retrait et prioriser la prévention.
- Création d'un conseil municipal des jeunes : dispositif pas assez dynamique, la Ville de Collégien a mis en place « Bouge tes ID » qui permet aux jeunes de bénéficier du soutien de la Ville pour leurs projets - vacances par exemple - en échange d'un engagement citoyen.

Propositions qui ne relèvent pas des compétences de la commune

- Action contre les nuisances sonores du RER A et de l'autoroute A104 – relèvent de la SANEF et de la RATP.

Même si ces propositions ne relèvent pas du champ d'action de la commune, la municipalité s'engage à les porter auprès des autorités compétentes.



Un village culturel, festif et sportif

La culture, le sport, la fête... vous avez imaginé ces activités, qui selon vous doivent être ouvertes à tous, comme des occasions de partager, de se rencontrer, comme des temps de découverte dans « l'esprit village » que vous avez souvent mentionné.

COLLÉGIEN, UNE VILLE DE SPORT EN PLEIN AIR

- Vous suggérez de réaliser l'état des lieux des usages avant de créer de nouveaux équipements, mais aussi de bien entretenir l'existant, ou encore d'**informer la population** sur les agrès, terrains, parcours... déjà en place ou encore sur le prêt de matériels.
- **Pour les équipements vos idées ne manquent pas** : parcours de pumptrack ou d'obstacles, zone de workout avec barres de traction, terrain de volley, city-stade (foot/basket), vélos elliptiques ou fixes qui rechargent les téléphones en pédalant, accrobranche... et souhaitez que soient prévu sur ces espaces des équipements adaptés aux **personnes à mobilité réduite**.
- Vous proposez d'améliorer le stade : libre-service de ballons de foot fonctionnant sur application, installation d'une buvette, d'une fontaine d'eau potable, de filets tout autour, d'un système d'accès avec code ou badge, de gradins, d'un toit pour quand il pleut... ou encore de retarder la fermeture du parc des sports à 20h ou d'agrandir le gymnase, et de créer des douches individuelles.
- Vous souhaitez **motiver les collégeois pour qu'ils pratiquent les sports de plein air** : récompenses sous forme de points, cadeaux ou podium du sportif du mois, présence d'un animateur, événements (« journée découverte », « parcours du combattant ») sur les lieux dédiés au sport dans un esprit familial et intergénérationnel (genre « interville ») avec des démonstrations, des défis en journée ou en soirée...

Vous proposez aussi des équipements en dur : salle de boxe et danse, centre équestre, piscine.





LA CULTURE ET LA FÊTE PAR ET POUR TOUS

- Vous avez insisté sur l'importance d'une culture accessible à tous, par ex. avec des chèques culture (pour acheter des instruments, prendre des cours de musique ou de langue...) mais aussi en renforçant la communication **sur les évènements municipaux ou associatifs**.
- Vous êtes attachés au partage des cultures, avec la présentation d'œuvres culturelles, du partage culinaire ou musical... vous avez aussi envie d'un « petit cinéma ».
- Vous avez envie d'évènements populaires, festifs, joyeux qui rassemblent les collégeois : une « Fête de Collégien » dans l'esprit de la fête des voisins et qui pourrait occuper l'espace public et les espaces verts de la ville, un pique-nique géant, un bal populaire, une **soirée à thème**, la chasse aux œufs à Pâques, un **repas partagé** (choucroute géante), un bingo ou un loto, des **évènements caritatifs** de type téléthon ou Octobre Rose.
- Vous souhaitez aussi que l'on valorise l'histoire de la commune, avec un « mini musée de la mémoire » qui recueille les **témoignages des générations passées** ou avec l'installation, dans les **lieux historiques** de **panneaux** retraçant leur histoire ou encore la création d'une **capsule temporelle** pour 10 ou 50 ans, avec des archives sur la ville.

Plus généralement il vous semble important de valoriser l'implication des habitants dans le sport, la culture, les évènements festifs, au travers d'associations qui pourraient parfois être regroupées, de comités... pour organiser, animer les évènements, gérer les lieux et les activités en impliquant également les jeunes collégeois.

La ville de Collégien s'est depuis longtemps engagée dans des politiques culturelles, festive et sportive volontaristes en mobilisant des moyens importants (équipements, services, personnel) :

- Culture - Centre culturel La Courée regroupant formation (cours de danse, théâtre et musique), médiathèque, spectacles et création artistique.
- Vie Locale : Évènements festifs fédérateurs : bal populaire, fête de la musique, soirée rencontre, Collégien dans la rue, semaine festive et solidaire, etc.
- Sport : Gymnase avec dojo, plateau d'évolution, golf éducatif, parcours de santé et un parc des loisirs et des sports avec une aire de fitness, terrains de football, un skate park, un bike park, un terrain de jeu ; Soutien au tissu associatif local (subventions, équipements, formations, Office Municipal des Sports, évènements, etc.) : 15 associations sportives représentant 971 adhérents associatifs, dont 588 collégeois-es (61 %).

LES ACTIONS DÉJÀ ENGAGÉES PAR LA MUNICIPALITÉ

- Création en 2016 du collectif festif et citoyen :
2017: carnaval, 2018 et 2019 : « Colore Collégien » 1 et 2, 2019 : ramassage écocitoyen 2020 : Octobre Rose 2021: Journée de la biodiversité et Octobre Rose.
- Mise à disposition d'équipements sportifs et culturels au bénéfice de publics encadrés porteurs de handicap.
- Activités physiques éducatives sur le temps scolaire, périscolaire et les vacances pour les enfants et les jeunes ; prise en charge par le biais du service à l'enfance et politique tarifaire attractive. Le sport au service de la solidarité : octobre rose (collectif festif et citoyen).
- Prise en charge par la municipalité des actions de formation, initiations culturelles, sportives de manière à ce que les coûts d'inscription soient accessibles au plus grand nombre.
- Communication sur les programmes sportifs et culturels au travers du site internet de la ville et du périodique Les Echos, d'affichages municipaux et des réseaux sociaux.
- Organisation d'évènements festifs divers et soutien du Collectif Festif et Citoyen pour l'organisation d'évènements sur base d'une implication citoyenne.

LES NOUVELLES ACTIONS ET RÉFLEXIONS ENGAGÉES PAR LA MUNICIPALITÉ

Nouvelles actions

- Ateliers sportifs au bénéfice des enfants accueillis par les assistantes maternelles (RAM).
- Séances de sport adaptées aux séniors par des associations, des partenaires et le service des Sports.
- Mise en œuvre d'un dispositif « Sport santé » : comment le sport peut aider dans un cadre préventif et/ou thérapeutique.
- Mise en œuvre d'une politique tarifaire enfance-jeunesse accessible au plus grand nombre.
- Renforcement de l'information sur les « pass Culture » proposé par l'État.
- Possibilité d'organiser des ateliers de partage culturel via la Fabrique Citoyenne à l'initiative des habitants.
- Développement de l'offre sportive aux séniors.
- Développement des événementiels ouverts au plus grand nombre : course lors de la semaine solidaire, action de sensibilisation au handicap de la Semaine Olympique et Paralympique, etc.

Actions à étudier

- Renforcement d'actions développant l'accès à la culture au plus grand nombre.
- Un évènement autour de l'histoire de Collégien.
- Développement de volets « Sport et handicap », « Sport en famille », etc.
- Nouveaux agrès sportifs de plein air accessibles librement.



LES PROPOSITIONS NON RETENUES OU QUI SONT HORS DU CHAMP D'ACTION DE LA COMMUNE

Propositions non retenues

- Créer un petit cinéma : non viable à l'échelle de Collégien et en proximité immédiate du multiplex de Bay1 et du cinéma Le Cinq de Lagny et Chessy.

Propositions qui ne relèvent pas des compétences de la commune

- Créer une piscine : projet intercommunal en cours à Bussy-Saint-Georges.
- Créer un centre équestre : relève de l'initiative privée.

Un village dynamique, animé, des commerces, des services et des circuits courts

Vous souhaitez que Collégien soit un village animé et dynamique et que l'on y trouve des services et des commerces qui s'adressent à tous, aux jeunes comme aux plus âgés.

UN CŒUR DE VILLAGE DOTÉ DE COMMERCES DE PROXIMITÉ

- Vous soutenez les commerces en place et souhaitez aussi qu'ils se renouvellent et se développent : boucherie, primeur, épicerie... vous voulez « plus de commerces » en cœur de village.
- Vous aimeriez avoir un marché sur la place de la mairie, avec des produits frais, bios et locaux.
- Vous demandez l'installation d'un **distributeur de billets**.
- Et le **renouvellement du marché de Noël**, avec la création de chalets pour un marché en extérieur.

Les jeunes pour leur part demandent des commerces qui leur soient **accessibles financièrement** et aimeraient l'installation d'un **fast-food**.



DES HABITANTS QUI PRIVILÉGIENT LES PRODUITS BIO ET LES CIRCUITS COURTS

→ Vous proposez pour cela la création d'une AMAP en lien avec la Fabrique Citoyenne pour que les collégies puissent manger frais, local et bio. Cette AMAP pourrait tenir ses ventes sur la place du marché l'été et à la Fabrique Citoyenne l'hiver. Vous imaginez aussi des ateliers pour apprendre à valoriser tout le légume en expliquant par exemple comment utiliser les parures (parties d'un légume que l'on n'utilise pas lors de la préparation).



DES SERVICES DIVERS, NOTAMMENT EN FAVEUR DE L'EMPLOI DES JEUNES

Vous êtes attentifs aux jeunes et souhaitez qu'ils aient envie de rester à Collégien :

→ Parmi vos propositions, on retrouve notamment la **création d'un espace de coworking** qui pourrait être ouvert à tous.

→ Mais aussi du soutien pour les études avec la création d'un pôle avec des étudiants pour aider les jeunes, un espace de travail calme, équipé (prises, imprimantes, papier, photocopiers, scan, ordi, wifi...).

→ Ou encore de l'aide pour faciliter l'accès à l'emploi, à des services civiques, à des jobs d'étudiants (tontes de pelouse, baby-sitting, ballade de chiens, nourrir les animaux...) des commandes qui pourraient donner lieu à un tableau d'annonces dédié à des « speed dating ».



L'activité commerciale de proximité en centre bourg représente une nécessité et s'inscrit dans une démarche vertueuse de consommation locale. Par une relation de proximité et personnalisée, ces activités contribuent au quotidien au bien-être des habitants à une échelle humaine de « village » sur sa place en particulier.

L'offre de commerces dans le bourg est conséquente : boulangerie-pâtisserie, bar-tabac, pharmacie, épicerie « de dépannage », crêperie, pizzeria, salon de coiffure, ongles, agence immobilière, informatique, etc.

Les commerces du bourg sont principalement regroupés sur la place Mireille MORVAN et bénéficient d'une proximité immédiate avec l'axe principal très fréquenté (Av. M. CHARTIER) ainsi que de stationnements.

La ville de Collégien accueille aussi sur son territoire le Centre Commercial Régional Bay 2 (110 boutiques + Carrefour, Leroy Merlin, Intersport, Basic-Fit, etc.) et se situe en proximité immédiate de Bay 1 (25 boutiques, 18 restaurants, un multiplexe, un espace fitness, un espace ludique, etc.).

La municipalité a une maîtrise limitée quant à l'installation de commerces et services de proximité « privés » qui répond à un équilibre financier (Business plan). Il est nécessaire par ailleurs de prendre en compte l'offre de commerces et services existante à l'échelle du « bassin de vie » et s'inscrivant nécessairement en complémentarité avec Bay 1 et Bay 2 notamment.

LES ACTIONS DÉJÀ ENGAGÉES PAR LA MUNICIPALITÉ

- La municipalité loue une partie des locaux commerciaux de la place Mireille MORVAN et, à ce titre, veille à conserver une pluralité commerciale pertinente pour les habitants.
NB : lors des vagues de confinement, la municipalité, a fait grâce de certains loyers et exonéré de certaines taxes afin de soutenir l'activité.
- Chaque année la municipalité organise un marché de Noël à la maison communale.
- Le service jeunesse de la ville accompagne les jeunes vers l'emploi, au travers par exemple le soutien au BAFA et la proposition de petits emplois : baby-sitting, boitage de documents municipaux...
- Autres actions : la signalétique commerciale, le stationnement zone bleue, les partenariats lors d'événements, des achats réguliers réalisés auprès des commerces locaux, etc.

LES NOUVELLES ACTIONS ET RÉFLEXIONS ENGAGÉES PAR LA MUNICIPALITÉ

Nouvelles actions

- Requalification / réhabilitation du centre-bourg de Collégien permettant notamment de :
 - Redynamiser l'attractivité économique et qualitative du centre-ville.
 - Affirmer une nouvelle identité pour la commune.
 - Améliorer le partage de l'espace public et la qualité des aménagements.
 - Donner une image qualitative des entrées de villes.
- Espace de coworking à la Fabrique Citoyenne.

Actions à étudier

- La création d'un marché itinérant alimentaire bio de produits locaux à l'échelle de la CA de Marne et Gondoire.
- L'installation potentielle d'une « supérette » permettant aux habitants de bénéficier d'une palette large de produits et notamment de produits frais, de fruits et légumes de saison bio produits localement, etc.
- La mise en œuvre d'une AMAP s'appuyant sur un collectif d'habitants impliqués étant entendu que la municipalité pourrait apporter des moyens de fonctionnement (locaux notamment).
- Possibilité de mettre à disposition des espaces de travail pour les travaux collectifs des élèves du collège à l'enseignement supérieur.

LES PROPOSITIONS NON RETENUES OU QUI SONT HORS DU CHAMP D'ACTION DE LA COMMUNE

Propositions non retenues

- Installation d'un distributeur automatique de billets : le coût à charge de la commune est, à ce stade et après étude, disproportionné en relation avec le service rendu (coût d'investissement de l'ordre de 50 000 € et coût de fonctionnement de l'ordre de 12 000 € / an).
- Créer des chalets pour un marché de Noël en extérieur : investissement disproportionné pour un usage très limité et problématique de stockage.

Propositions qui ne relèvent pas des compétences de la commune

- Installation de commerces « accessibles financièrement » / Installation d'un fast-food : relèvent de l'initiative privée.

Un village à hauteur d'enfants et d'adolescents

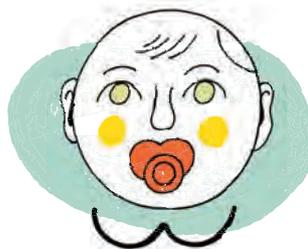
Adultes et jeunes ont proposé de nombreuses idées pour faire de Collégien un « village à hauteur d'enfants et d'adolescents ».

VOUS AVEZ DES PROPOSITIONS POUR L'ÉCOLE, L'ENFANCE ET LA JEUNESSE

- Une communication renforcée entre l'école et les parents.
- L'installation d'ordinateurs et d'imprimantes à la bibliothèque municipale.
- L'ouverture, au sein de la bibliothèque, d'une salle d'étude dédiée aux écoliers et collégiens.
- Le développement du bio à la cantine.
- L'augmentation du nombre de places en crèche.
- L'élargissement des horaires des crèches et des centres de loisirs.

Vous vous souciez des enfants qui ne partent pas en vacances et proposez pendant les congés scolaires des animations (jeux gonflables, piscine).

→ Les adolescents pour leur part sont demandeurs d'espaces qui leur soient dédiés : création d'un lieu, d'un abri pour se rencontrer, peut-être avec des hamacs pour l'été, mise en place d'un dortoir au club pré-ado, création d'espaces sportifs adaptés ou encore création d'un parc de jeux côté lac.



L'éducation est en enjeu majeur pour préparer la société de demain et n'échappe pas aux tendances sociétales lourdes : développement des comportements consuméristes, repli sur soi, désengagement du « bien commun », disponibilité parentale limitée par des contraintes professionnelles, difficultés scolaires grandissantes face à un manque de moyens de l'école publique, problématiques du « vivre ensemble », de la citoyenneté, effets délétères du numérique, etc.

Si la qualité éducative est maintenue malgré tout sur Collégien par des acteurs engagés, la structure de sa population évolue et se concrétise par des fermetures de classes régulières.

Il est également nécessaire de prendre en compte dans la réflexion : la baisse des moyens consacrés par l'Éducation Nationale : effectifs / classe en augmentation, difficultés grandissantes à obtenir le soutien d'un(e) AESH (Accompagnant des Élèves en Situation de Handicap) – anciennement AVS (Assistant de Vie Scolaire) et la disponibilité parentale qui peut être limitée pour des raisons professionnelles, temps de déplacement, etc.

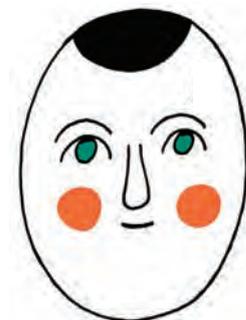
LES ACTIONS DÉJÀ ENGAGÉES PAR LA MUNICIPALITÉ

Avec la création du « service à l'enfance », la ville de Collégien s'est engagée depuis 1998 dans un projet éducatif ambitieux, structuré, régulièrement actualisé et assumant des choix forts comme, par exemple, le respect du rythme de l'enfant.

Ce projet éducatif s'appuie sur une communauté éducative « resserrée » autour de l'enfant : parents, écoles et structures de loisirs communales auxquelles la ville donne un sens éducatif primordial.

Engagement massif de la part de la ville : service petite enfance (25 places de crèche et RAM), le service à l'enfance (maternelle et élémentaire) ainsi que le service jeunesse s'appuient sur des moyens importants ; tant en termes de structures, de budget que de personnel formé et qualifié (55 % des agents de la ville).

La pratique sportive et culturelle y est largement présente via l'accompagnement éducatif et des partenariats bien ancrés avec les associations locales.



LES NOUVELLES ACTIONS ET RÉFLEXIONS ENGAGÉES PAR LA MUNICIPALITÉ

Nouvelles actions

- Dégager un crédit-temps aux équipes d'animation afin de leur permettre de rencontrer davantage les parents ; en particulier autour de temps forts et événements et temps festifs permettant aux parents, enfants, enseignants et animateurs de se rencontrer.
- Refondre les tarifs des services pour en améliorer l'équité, la transparence et la compréhension.
- Développer (déjà initié) le bio à la cantine.
- Adapter les structures afin d'anticiper les évolutions de la population pour continuer à répondre aux besoins d'accueil des enfants sur le long terme (places d'accueil pour les 0 à 3 ans, structure enfance / jeunesse).

Actions à étudier

- Diagnostic des besoins des familles afin de proposer des actions de soutien à la parentalité adaptées en s'appuyant sur les dispositifs financés par la CAF (Café des parents, REAAP, LAEP...).
- État des lieux de la mise en œuvre de l'apprentissage de la citoyenneté au sein de la commune.
- Accompagnement des projets jeunes orientés sur des actions citoyennes et intergénérationnelles (chambre chez l'habitant, chantier jeunes : aide à domicile, services solidaires ...).
- Possibilité de mettre à disposition des espaces de travail pour les travaux collectifs des élèves du collège à l'enseignement supérieur.
- Création d'espaces sportifs, hamacs pour l'été...

LES PROPOSITIONS NON RETENUES OU QUI SONT HORS DU CHAMP D'ACTION DE LA COMMUNE

Propositions non retenues

- Élargir les horaires des crèches et des centres de loisirs : choix volontaire du respect du rythme de l'enfant.
- Installation d'un dortoir au club pré-ado : sont plutôt privilégiés les séjours sur les vacances scolaires.
- Création d'un parc de jeux à côté du lac : il existe de nombreux parcs de jeux sur la commune, et souhait de maintenir le cadre naturel du lac.

Directeur de la publication: Mairie de Collégien,
8 place Mireille Morvan, 77090 Collégien

Tél: 01 60 35 40 00

Rédaction: Valentin LEROUX, Agence Palabreo
(Benoît GAILLARD, Marie-Christine BERNARD) - palabreo.fr

Photos: Yann PIRIOU, Lucie LOUETTE - yannpiriou.com

Illustrations: Amélie FONTAINE - www.ameliefontaine.fr

Conception graphique: Agence Comme un Arbre! - www.commeunarbre.fr

Date de publication: mars 2022

Tirage: 2 000 ex



COLLÉGIEN 2030



Mairie de Collégien

8 place Mireille Morvan

77090 Collégien

Tél. 01 60 35 40 00